



10 novembre 2025

Gestionnaires de la commission d'examen
Projet de centrale nucléaire de Peace River
Agence canadienne d'évaluation d'impact

Objet: Examen par Parcs Canada des commentaires d'Energy Alberta sur les recommandations fédérales concernant les Lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact.

À l'attention de l'Agence canadienne d'évaluation d'impact (ACÉI),

Parcs Canada a précédemment formulé des recommandations concernant le contenu à inclure dans les lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact pour le projet de centrale nucléaire de Peace River en juillet 2025 ([CIAR #332](#)). Parcs Canada a examiné les commentaires d'Energy Alberta sur ces recommandations, y compris ceux qui concernent directement Parcs Canada. Les commentaires d'Energy Alberta à l'intention de Parcs Canada portent sur la structure organisationnelle de l'évaluation d'impact. Parcs Canada n'a pas de préoccupations particulières concernant les commentaires d'Energy Alberta à son égard, à condition que les lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact finale et l'Évaluation d'impact:

1. Considèrent explicitement les embâcles de glace dans le cadre de l'évaluation de la quantité d'eau, tout en convenant qu'il n'est pas nécessaire d'en faire une composante valorisée séparée.
2. S'assurent que toutes les informations relatives au site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo soient regroupées dans une section unique et clairement identifiable de l'évaluation d'impacts.

Tant que ces éléments sont traités, nous n'avons aucun autre commentaire concernant les observations d'Energy Alberta à propos de notre soumission.

Cordialement,

Surintendant de l'Unité de Gestion,
Parc national Wood Buffalo